



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SNCF

Question écrite n° 103297

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur les désagréments que connaissent certains usagers de la SNCF dont les cartes de paiement ou les cartes d'abonnement ne sont pas gérées par les bornes installées dans les gares SNCF pour retirer les billets. Or il apparaît que ces bugs informatiques sont récurrents, ce qui pénalise nombre d'usagers qui sont parfois contraints de monter à bord des trains sans billet, les exposant ainsi à des amendes. En conséquence, il souhaiterait connaître les mesures susceptibles d'être prises pour remédier à ce problème.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103297

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mars 2017](#), page 1928

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)